

LE Bulletin

Municipal de

GÉNÉRAC

n°36

MARS 2024



Pages 6 et 7

Compte rendu
du Conseil Municipal
du 6 février 2024

Page 9

Générac
et son Agglo



“ Édito ”



Chers amis Généracois,

Prenons garde aux saisons.

Tous autant que nous sommes, nous apprécions cet hiver très doux. Pourtant, ce temps nous impose de réfléchir sur l'avenir de notre ressource en eau. Les nappes de notre région sont au plus bas et la pluie, même si elle arrive, ne suffira pas pour rétablir le niveau nécessaire à affronter le printemps et l'été.

Le canal du Midi est déficitaire, les Pyrénées Orientales sont dans le rouge, Barcelone se fait affréter de l'eau par bateau pour alimenter ses 6 millions d'habitants.

Et nous dans tout cela ?

Nous devons être vigilants. C'est dans cette démarche que je souhaite éviter l'urbanisation afin de garder notre capacité d'alimentation en eau pour les Généracois.

Parce que nous partageons la même nappe, j'ai demandé à la commune de Beauvoisin d'en faire de même tant que nous n'aurons pas une seconde ressource en eau, prévue pour 2027.

A Générac, les réunions de quartiers touchent à leur fin. Il nous en reste une que nous ferons avant la fin du mois de mars. Puis, début avril aura lieu une rencontre avec les riverains de la Route de Nîmes afin de les informer du calendrier des travaux à l'entrée du village.

Nous continuons d'avancer sur nos projets en cours en termes de réflexion, d'ingénierie et de finances.

Les réunions de quartier ont été l'occasion de répondre à toutes vos interrogations. Afin de poursuivre l'expérience, une page sera créée à cet effet dans le bulletin municipal. Pour toute question, il vous suffit de l'envoyer à l'adresse suivante, communication@generac.fr

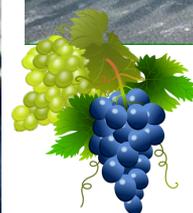
Les manifestations reprennent au mois de mars pour le plaisir de tous. Retrouvez l'agenda complet en avant-dernière page.

Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER

Communiqué de Monsieur le Maire - SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Les Maires du Gard s'étaient donnés rendez-vous le 29 janvier dernier sur l'autoroute A9 pour accompagner et soutenir les agriculteurs. Considérant que la situation de ces derniers devient de plus en plus difficile, de nombreux Maires se sont rendus à ce point de rencontre afin d'échanger et leur témoigner de leur soutien. Solidaire et conscient des conditions économiques des agriculteurs, Frédéric TOUZELLIER, Maire de Générac, a tenu à être présent à leurs côtés.

Ce dernier considère qu'il est important d'être présents dans ces moments où cette corporation composée d'hommes et de femmes courageux qui travaillent bien souvent plus de 10 h par jour ne sortent pas de salaire décent dans les conditions actuelles.

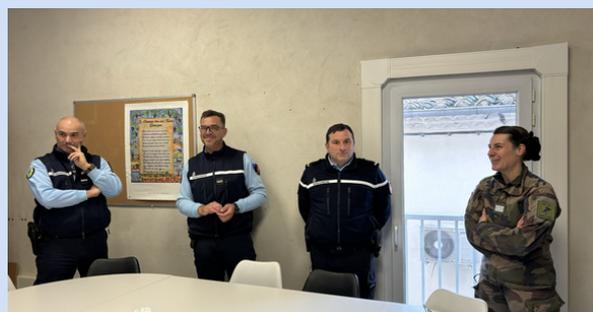


Aujourd'hui produire des produits "bio" demande beaucoup d'investissement humain, matériel et financier. Ces charges ne sont malheureusement pas couvertes par les prix de vente. Un mécontentement d'autant plus affirmé des agriculteurs lorsque des produits espagnols étiquetés "bio" sont retrouvés dans des camions à destination de grandes enseignes françaises de produits biologiques.

La collectivité quant à elle continuera de soutenir le maintien et le développement des agriculteurs sur son territoire, notamment au travers de la révision de son plan local d'urbanisme.

GALETTE DES ROIS

Le 31 janvier dernier, M. le Maire avait convié des représentants des services de la gendarmerie nationale et des sapeurs pompiers de St Gilles, ainsi que le 503ème Régiment du train de Garons à partager un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois. Entouré de ses élus, ils ont pu échanger sur diverses problématiques liées notamment aux incivilités afin de réfléchir ensemble à mettre en place des actions de prévention pertinentes. L'objectif de cette rencontre est de souder les relations privilégiées que la commune entretient avec ces acteurs essentiels.



LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Deux réunions de quartiers se sont déroulées depuis la dernière édition de notre bulletin municipal; le samedi 27 janvier pour les riverains du quartier des Mollières et le samedi 3 février pour les habitants du périmètre de la route de Nîmes.

Plus de 100 personnes se sont déplacées pour ces deux rencontres afin d’échanger avec M. le Maire et ses élus. Comme à l’accoutumée, le bilan de mi-mandat a été présenté à travers une brochure réalisée par le service communication, mettant en relief les projets réalisés, les projets en cours et les projets futurs.

Ce support comporte les données chiffrées des travaux réalisés, ce qui permet aux administrés de prendre connaissance des sommes engagées sur le budget de la commune pour le bien-vivre et la sécurité de ses administrés.

La brochure est disponible en mairie si vous en souhaitez un exemplaire. Elle va évoluer au fur et à mesure de l’achèvement des chantiers et de la mise en oeuvre de nouveaux projets.



TÉLÉTHON

Le 6 février dernier, M. le Maire et M. Arnaud Savoldi, élu délégué à la gestion associative et sportive ont remis un chèque d’un montant de 236 € en faveur du TÉLÉTHON, en complément du chèque déjà remis par l’ÂGE D’OR.

La somme remise est issue des inscriptions à la GénéraCROSStière 2023. Pour rappel, 1€ par inscription a été reversé à l’AFM.

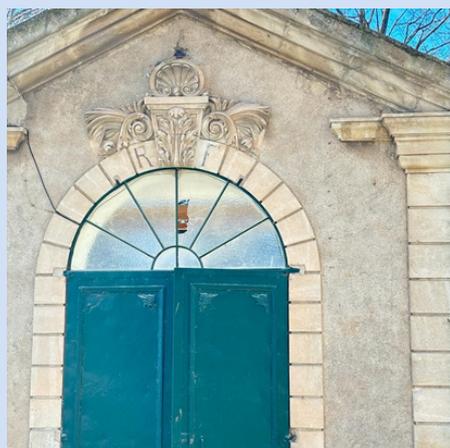


LA MAISON DU FONTAINIER

Nîmes Métropole a procédé à la destruction de la maison du fontainier, située aux anciens lavoirs route de Nîmes avec pour projet d’y créer plusieurs places de parking.

En effet, l’hydrogéologue n’a pas souhaité que cet édifice soit habité afin de préserver la source de Générac de toute problématique.

La magnifique rosace en pierre taillée se trouvant au-dessus de la porte a cependant été gardée intacte et récupérée par les services communaux pour être intégrée dans un futur projet d’aménagement.



Info pratique



LE BONUS RÉPARATION

Dans le cadre de la loi "anti-gaspillage pour une économie circulaire" (AGEC), l'État a mis en place une aide financière, le "bonus réparation", destiné à encourager les consommateurs à réparer leurs appareils électriques et/ou électroniques plutôt que de les remplacer. Elle concerne tous les appareils du quotidien (appareils ménagers, téléphones, TV, informatique...) mais également, depuis 2024, les textiles et les chaussures.

Cette aide varie de 7 à 8 € pour les textiles et les chaussures, et de 15 à 60 € suivant le type d'appareil à réparer.

ATTENTION ! Des conditions peuvent être requises dans certains cas pour l'obtention de cette aide.

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez OBLIGATOIREMENT vous rendre chez un réparateur labellisé **QualiRépar**. Tous les types de réparateurs sont représentés : artisans, réparateurs indépendants, réparateurs industriels, services après-vente fabricants et distributeurs.

Vous n'avez aucune démarche à faire, le montant du "bonus réparation" sera déduit de votre facture par le réparateur.

Vous voulez en savoir plus ?

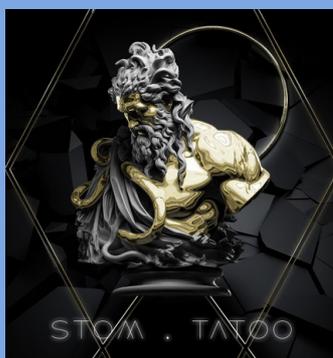
Vous pouvez aller consulter un bénévole d'UFC Que choisir au CCAS/Maison France Services à Générac.

➔ le 2ème et le 4ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 17h00.



STOM . TATOO

Arrivé il y a 3 ans à Générac, Thomas SWAELS a choisi d'y poser ses valises avec sa petite famille. Après avoir tenu un salon de tatouage dans sa ville d'origine, il a ouvert son salon le 13 février dernier dans le centre de Générac. En bon professionnel, Thomas est à l'écoute de vos envies et saura vous conseiller pour réaliser vos attentes à la perfection. Soyez également rassurés, en termes d'hygiène toutes les règles sont respectées.



STOM . TATOO

14 rue des Marchands
30510 GÉNÉRAC

☎ 06 21 99 52 98

📘 STOM . TATOO

📷 STOM . TATOO

BOULANGERIE DE BEAUPRÉ

Après 14 ans dans le secteur de la boulangerie, M. Atife OUAHMI a décidé d'ouvrir sa boulangerie à Générac. C'est dans des locaux spacieux qu'il a installé son laboratoire, un espace de vente et quelques tables pour pouvoir déguster sur place ses viennoiseries, pâtisseries et diverses collations salées. Privilégiant le "fait maison", M. OUAHMI s'est entouré de 4 salariés afin de pouvoir



élargir sa gamme de produits en proposant bientôt des gaufres, des crêpes et des glaces.

Boulangerie du Beaupré

ZA Kilomètre 3 - Rte de Nîmes
30510 GÉNÉRAC

☎ 09 55 91 49 96



Ouvert de 6h30 à 19h00

Du lundi au samedi
et de 7h00 à 13h00
le dimanche.



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 6 février 2024



Affaire n°01 - Le débat d'orientations budgétaires (DOB)

Le débat d'orientation budgétaire est la première étape de la construction budgétaire annuelle. Les dépenses de fonctionnement générales ont été maîtrisées (+5% par rapport à l'année 2022) et ce, malgré l'inflation, la hausse du coût de l'énergie ou encore la hausse des charges de personnel. De même, les recettes de fonctionnement ont été stabilisées malgré la diminution des dotations de l'État et l'absence d'augmentation des taux d'impositions depuis 2008.

Côté investissement, se sont près de 2 450M€ qui ont été réalisés sur 2023, financés sans recours à l'emprunt via l'autofinancement disponible et constitués depuis plusieurs années.

Le taux d'endettement de la commune est également maîtrisé.

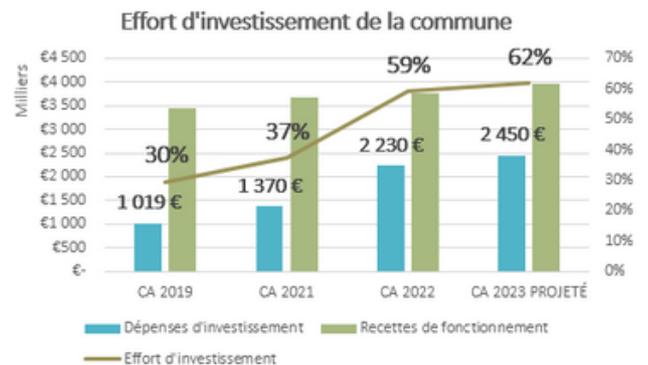
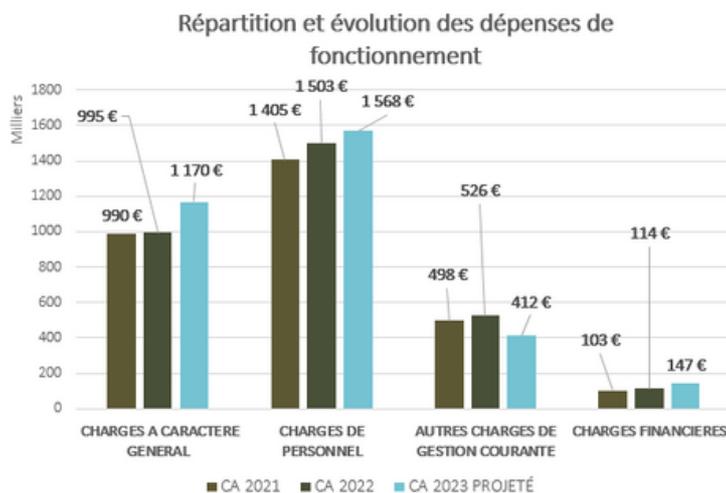
Pour 2024, la stratégie financière de la collectivité continuera de s'inscrire au prisme des 4 axes majeurs actés depuis 2020 :

- Une gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des effectifs communaux,
- Une optimisation du patrimoine immobilier et mobilier,
- Une optimisation des recettes des services,
- Une optimisation des bases fiscales (sans augmentation des taux d'imposition !).

Une enveloppe d'investissement similaire à celle de l'année 2023 sera également inscrite au budget, dont le financement sera réalisé grâce aux subventions, aux dotations, au recours à l'emprunt et faiblement par l'autofinancement disponible.

Résultat du vote : Unanimité.

Le rapport d'orientation budgétaire complet est disponible sur le site internet (rubrique Docuthèque/ Conseils Municipaux).



Affaire n°02 – Approbation du plan de financement prévisionnel du projet de réhabilitation et mise en sécurité de la RD13 route de Nîmes

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°03 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Département au titre des amendes de police pour le projet de création d'un cheminement doux pour sécuriser la circulation piétonne et cyclable du lotissement des Chenevières

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°04 – Modification du règlement d'attribution de subventions aux écoles publiques et privées pour les sorties et classes découvertes

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°05 – Attribution des subventions pour les sorties et classes découvertes de l'école élémentaire publique

Une subvention d'un montant de 417,60€ sera allouée à l'école élémentaire publique pour la réalisation de sorties journalières « Visite guidée du musée de la Romanité et ateliers sur Nîmes ».

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°06 – Autorisation à signer une convention d'habilitation avec le Syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG) dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie -CEE

La nouvelle convention proposée permet à la collectivité de se faire accompagner pour obtenir des certificats d'économies d'énergie (CEE) lors de la réalisation de travaux d'investissement.

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°07 – Approbation du rapport annuel des membres de l'assemblée spéciale de la SPL AGATE sur l'exercice 2022

Résultat du vote : Majorité.

Affaire n°08 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter des subventions pour le projet de réhabilitation du complexe sportif Germain BOURNAC

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°09 – Montants de rémunérations du Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour les accueils de loisirs

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°10 – Vote des tarifs des séjours hiver 2024 pour le service enfance jeunesse

Résultat du vote : Unanimité.

Affaire n°11 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter des subventions pour le projet de rénovation énergétique de l'éclairage du gymnase

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et permettra le renouvellement de l'ensemble de l'éclairage du gymnase en LEDS ainsi que l'installation d'un déstratificateur d'air permettant un meilleur confort thermique.

Résultat du vote : Unanimité.

L'ensemble des délibérations et actes relatifs à cette séance sont disponibles sur le site internet de la commune et consultables en mairie aux heures d'ouvertures.

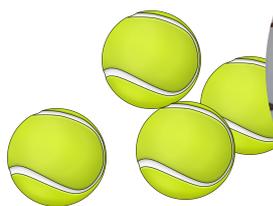
TENNIS CLUB DE GÉNÉRAC

Le 4 février dernier au Grau du Roi, Mia et Léna ont été sacrées Championnes du Gard dans la catégorie des 12/13 ans !

Vainqueurs des préliminaires qui se sont déroulés cet automne, ces deux jeunes filles avaient été sélectionnées pour défendre les couleurs du Tennis Club de Générac.

Au terme d'une journée de deux simples et un double, les deux jeunes joueuses ont remporté la finale 3/0 contre de Tennis Club de Nîmes.

Toutes nos félicitations à Mia et Léna !



GÉNÉRAC BOXE

Le 4 février 2024 a aussi été très fructifiant pour le club de boxe de Générac. En déplacement à Saint-Rémy-de-Provence, les sportifs ont fait carton plein. Six boxeurs engagés, six médailles d'or récoltées pour le plus grand plaisir de David Martinez, qui fait lui aussi partie des vainqueurs du jour.



Le 18 février dernier, David Martinez, Yannick Larizza, Adam Barassard et Marceau Grima se sont rendus à Saint Etienne pour les Championnats de France. Après avoir remporté les quarts et demi-finales, Yannick Larizza, pensionnaire de la team David Martinez, devient Vice-champion de France. Félicitations à tous ces sportifs pour leur engagement !



COURIR ENSEMBLE À GÉNÉRAC

Le semi-marathon de BARCELONE, ils l'ont fait !



CITAD, sponsor du CEAG pour 2024.

Ils étaient 10 coureurs du CEAG au départ dès 8h00 du matin le dimanche 4 février dernier parmi les 28000 participants. C'est avec une grande émotion et beaucoup de fierté qu'ils ont porté les couleurs de Générac dans la capitale Catalane pour cet évènement. Un week-end sportif rempli de souvenirs et de sourires pour les 17 personnes qui composaient cette caravane Généracoise. Félicitations à tous !



LE TRAIN   BATTERIE

Une r union s’est d roul e le 16 f vrier dernier sur le projet d’axe N mes - Le Grau du Roi. Men  depuis pr s de 5 ans, ce projet avance de fa on pertinente et pragmatique. L’enjeu est de faire de cette ligne TER un plan de mobilit  vertueux et v ritablement li    une d marche environnementale sous tous ses aspects. Avec la volont  de Carole Delga, Pr sidente de la R gion Occitanie et Robert Crauste, Pr sident de la Communaut  de communes Terre de Camargue, Fr d ric Touzellier, Maire de G n rac, a la responsabilit  de mener la discussion pour N mes M tropole entour  de Jean-Luc Gibelin, Vice-Pr sident de la R gion Occitanie. Cette mission est facilit e par son mandat de Pr sident de l’Agence d’Urbanisme N mes/Al s et son ing nierie.



L’objectif de ces  changes est la mise en service du Train   Batterie tr s rapidement et l’augmentation des fr quences sur cette ligne qui pourra d congestionner le chemin des Canaux d’un nombre important de v hicules. Un service tr s attendu par les habitants des 9 communes qui jouxtent la ligne ferroviaire N mes - Le Grau du Roi.



LA FUTURE D CH TERIE

Vous avez  t  nombreux   faire remonter lors des r unions de quartiers, l’ tat de la chauss e qui m ne   la d ch terie de Beauvoisin. Bonne nouvelle, une d ch terie intercommunale verra le jour d’ici la fin de l’ann e 2024 entre G n rac et St Gilles. Facile d’acc s, cette d ch terie disposera d’infrastructures adapt es et pratiques. Les travaux de terrassement sont en cours et la pose de la premi re pierre devrait avoir lieu dans le courant du deuxi me trimestre de cette ann e. Nous vous tiendrons inform s de l’avanc e de ce chantier...



ÉTAT CIVIL

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La commune de Générac est exposée à divers risques majeurs (inondations, feux de forêt, ...) dont la gestion peut dépasser les moyens traditionnels, qu'ils soient communaux ou départementaux. À ce titre, elle souhaite se doter d'une **Réserve Communale de Sécurité Civile** (RCSC) qui a pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'événements exceptionnels ou de situations particulières. À cet effet, elle participe au soutien et à l'assistance de la population (hébergement, restauration), à l'appui logistique (livraison de bouteilles d'eau) et au rétablissement des activités (nettoyage des habitations). Elle peut également contribuer à la préparation de la population aux risques majeurs au titre de l'information préventive ou participer à la surveillance des massifs en cas de risque incendie.

La RCSC est constituée de citoyens volontaires et bénévoles, et est placée sous l'autorité du Maire.



Les personnes majeures intéressées par ce projet sont invitées à adresser une lettre de motivation en mairie - ou par mail à

➔ accueil@generac.fr

INFO - Domaine des Coteaux

Le gel sur une fleur ou un fruit, peut détruire une récolte. Les arboriculteurs doivent protéger leurs vergers des températures négatives, surtout si elles durent. Le risque de gel commence dès la floraison vers mi-février et dure jusqu'à la fin des gelées (fin avril).

Pour se protéger, les arboriculteurs allument des bougies ou des tours antigel les nuits où il gèle, de 21h à la levée du jour.

Si vous apercevez de la fumée noire ou si vous entendez comme des bruits d'hélicoptères, rassurez-vous, votre producteur fait tout pour sauver les fruits de votre été !



NAISSANCES

Selma DOS SANTOS DA COSTA,
née le 6 février 2024 à Nîmes



MARIAGES

Claude Jacques Marie BOISSIER
& Geneviève Thérèse Virginie LARÉE
le 24 février 2024 à Générac

Farid KHALDI
& Cindy Marie-Laurence VIRAPIN
le 24 février 2024 à Générac



DÉCÈS

Luce, Césarie, Raymonde ALGRIN veuve CLAVEL,
survenu à l'âge de 93 ans,
le 28 janvier 2024 à Générac

William, Émile BARRY époux PLANSON,
survenu à l'âge de 74 ans,
le 13 février à Nîmes

Jacques FAHUET veuf CURTIS,
survenu à l'âge de 91 ans,
le 15 février 2024 à Générac

Pedro PEREZ veuf GIORDANO
survenu à l'âge de 80 ans
le 15 février 2024 à Nîmes

À vous de jouer !

Vous souhaitez partager des bouts d'histoire du village, des anecdotes, des souvenirs, d'anciennes photos, ... N'hésitez pas à contacter notre chargée de communication communication@generac.fr



AGENDA MARS



Mardi **12**

Permanence AESIO Mutuelle la Mutuelle Communale
De 9h00 à 12h00 sur Rdv auprès du CCAS - 04 49 29 59 36
Au 1er étage de l'espace Léopold Delmas



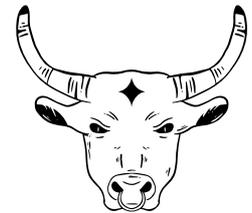
Vendredi **15**

Entraînement d'abrivado Club taurin LOU RACANEL
À 19h00 Suivi d'une soirée musicale
Place Franck Chesneau



Samedi **16**

Entraînement d'abrivado Club taurin LOU RACANEL
À 11h30 Suivi d'un apéritif musical
À 17h30 Suivi d'une soirée musicale
Place Franck Chesneau



Dimanche **17**

LOTO Association Trisomie 21 Gard
À 16h00
Salle Léopold Delmas



Mardi **19**

Commémoration du 19 mars 1962
À 11h00
Au monument aux morts



Mardi **19**

Collecte des encombrants
Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole
72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54
ou sur www.nimes-metropole.fr



Vendredi **22**

Théâtre d'improvisation
À 20h00
Salle Léopold Delmas



SPAM DE NIMES
Théâtre d'improvisation
Venez découvrir une foultitude de personnages
Vendredi 22 Mars à 20h00



Jeudi **21**

La grande lessive
Toute la journée
Jardin des Amoureux



Samedi **30**

Inauguration du Club house du Tennis
À 11h00



Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél : 04 49 29 59 30

accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30

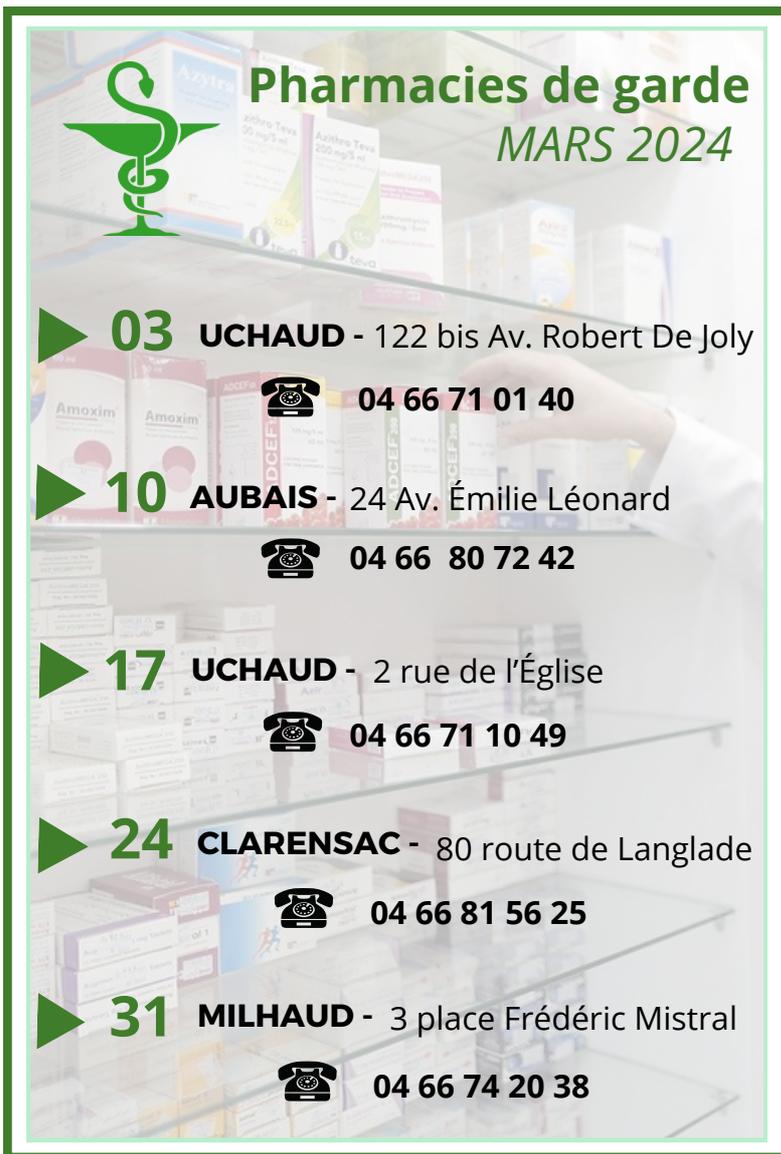
le vendredi 9h-12h

URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs JULIA Guilhem,
LOREAU-COURTHIAL Nathalie, CHEVALLIER-
CHABRAT Sophie et ALEPÉE Quentin
29, Grand Rue - Tél : 04 66 01 39 92



Pharmacies de garde

MARS 2024

 ▶ **03 UCHAUD** - 122 bis Av. Robert De Joly
 04 66 71 01 40

▶ **10 AUBAIS** - 24 Av. Émilie Léonard
 04 66 80 72 42

▶ **17 UCHAUD** - 2 rue de l'Église
 04 66 71 10 49

▶ **24 CLARENSAC** - 80 route de Langlade
 04 66 81 56 25

▶ **31 MILHAUD** - 3 place Frédéric Mistral
 04 66 74 20 38

Dépannage

- Eau et assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 : 09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
@commune de Générac



retrouvez l'agenda actualisé des manifestations sur www.generac.fr

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER - Publicité : Mairie de Générac - Crédit Photo : Mairie de Générac sauf mentionné - Rédaction, maquette et composition : Service communication

Impression : Imp'Act imprimerie

MARS 2024 - Imprimé en 200 exemplaires - GRATUIT



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE